Plan local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique

Commune de CLIOUSCLAT

PLUi arrêté le 29 janvier 2025
PLUi approuvé le 24 février 2026

1:5 000

Version du 03-02-2026

CITADIA GROUPE SCET

N° ER	Libellé	Surface en m²	Commune	Bénéficiaire
cli1	Chemin piéton	58.3100000000002	Cliousclat	Commune
cli2	Aménagement du carrefour RD 57 / VC 1	239.210000000000008	Cliousclat	Commune
cli3	Extension école	1452.089999999999918	Cliousclat	Commune
cli4	Aménagement d'espaces publics et élargissement du chemin de la Croix	2443.980000000000018	Cliousclat	Commune
cli5	Création d'une école/crèche & accueil pour les visiteurs	5329.100000000000364	Cliousclat	Commune
cli6	Equipements publics	187.520000000000010	Cliousclat	Commune

N° ER	Libellé	Longueur en m
l_cli1	Emplacement reserve pour cheminement pieton_R4_Sentier pedestre	276.209999999999980
l_cli2	Emplacement reserve pour cheminement pieton_R10_Sentier pedestre	383.680000000000007
l_cli3	Emplacement reserve pour cheminement pieton_R12_Sentier pedestre	309.480000000000018

Zonage du PLUi

Prescriptions ponctuelles
- Patrimoine

Prescriptions linéaires
- Emplacements réservés

Prescriptions surfaciques
- Espaces Boisés Classés
- Emplacements réservés
- Espaces remarquables
- Ripisylve
- Pelouse sèche
- Changements de destination
- Zones humides
- Secteurs OAP

Informations surfaciques
- Cimetière
- Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Zones urbaines
- UE - Zone urbaine d'équipements
- UA - Zone urbaine à vocation d'activités
- UC - Zone urbaine de centre
- UR - Zone urbaine résidentielle

Zones à urbaniser
- AUH - Zone à urbaniser à vocation d'habitats à court terme
- 1AUE - Zone à urbaniser à vocation d'équipements à moyen terme

Zones agricoles
- A - Zone agricole
- STECAL en zone A

Zones naturelles
- N - Zone naturelle
- Np - Zone naturelle protégée

Eléments de repère
- Réseau routier
- Bâtiments
- Limites cadastrales

N

0 100 200 m

Sources : IGN,DGFIP Décembre 2025 ; Réalisation : Citadia Conseil – JF Fichant - Le 03-02-2026